

LE Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

Voi. IV

Juillet 1898

No 2

"Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine."

S. BONAVENTURA, O. P.

Pourquoi le MESSAGER de SAINT-ANTOINE reste petit

Plusieurs de nos lecteurs veulent bien s'intéresser à notre petite publication au point de nous faire à son sujet des suggestions et des remarques, et de nous donner de sages conseils. Qu'ils soient assurés que nous apprécions fort leur bon vouloir et que nous les en remercions de tout cœur. C'est, en effet, par un zèle louable que ces bons amis nous parlent ainsi : ils voudraient voir le bon saint Antoine partout glorifié, et son MESSAGER resplendir d'un éclat incomparable entre toutes les autres revues pieuses du pays. Nous ne sommes pas loin d'avoir le même désir : mais les explications que nous allons leur donner vont peut-être leur montrer que, en dépit de tout, nous n'avons pas absolument tort de garder à notre modeste revue le caractère que nous lui avons donné dès le commencement.

Nous admettons volontiers que le MESSAGER n'a pas la bonne mine que voudraient lui voir nos excellents correspondants, et que nous lui verrions nous-même avec un certain orgueil ; mais serait-il plus

lu ? compterait-il parmi ses abonnés plus de vrais amis de saint Antoine ? parviendrait-il mieux au pauvre ? serait-il plus pieux et plus utile ? serait-il meilleur enfin ?.....

Entendons-nous bien d'abord. La dévotion à saint Antoine ne doit pas supplanter la dévotion au Saint-Sacrement, au Sacré-Cœur, à la sainte Vierge, à saint Joseph, ni à la bonne sainte Anne. Voilà autant de dévotions qui la priment et auxquelles elle doit céder le pas.

Comme nous l'avons déjà dit toutefois, une dévotion n'exclut pas les autres, et la dévotion à saint Antoine, le champion de la Présence réelle, le protégé de Marie, l'ami intime de Jésus, peut s'harmoniser avec les autres. C'est pourquoi nous désirons que tous nos lecteurs ne scient pas seulement des serviteurs de saint Antoine, mais des amis de Jésus, des fidèles du Sacré-Cœur, des dévots à la douce vierge Marie, à saint Joseph et à la bonne sainte Anne, la patronne du Canada.

Les superbes revues qui sont les organes de ces diverses dévotions, sont pour quelques-uns de nos lecteurs, nous le savons, une cause de tentation. C'est à ceux-ci que nous voulons parler, et nous voulons calmer la crainte qu'ils ont de voir le modeste MESSAGER à peu près écrasé par la comparaison avec ces grandes et belles publications.

Il n'y a pourtant aucun danger pour le MESSAGER : il fait son œuvre et garde sa place. Quand il ferait toilette neuve, qu'il s'affublerait d'une couverture éclatante, qu'il y ajouterait des enluminures et des gravures, qu'il prendrait un ton plus tapageur, et s'amuserait à accommoder notre bon saint Antoine un peu à toutes les sauces, comme le font certains bulletins que nous avons sous les yeux ; quand notre MESSAGER emboucherait la trompette et crierait à l'univers qu'en ne peut plus se sauver si l'on ne pratique pas la dévotion à saint An-

toine, qu'il n'y a plus que cela dans le monde ; quand pour remplir ses pages, il irait découper dans d'autres revues de flamboyants articles, faits pour piquer la curiosité, ou écrits souvent par des mondains qui essaient de mettre au bout de leur plume une piété mal assurée, étrange, insaisissable, romanesque enfin ; quand il parsèmerait chacune de ses livraisons de belles photogravures en couleur couvrant des pages entières ; quand enfin, il donnerait une prime par mois à ses abonnés, le MESSAGER en serait-il plus l'organe de la dévotion à saint Antoine ? serions-nous plus avancé ? l'argent du pain des pauvres serait-il mieux employé ? L'abonnement serait-il plus à la portée des petites bourses ? Non. Il y a assez d'autres revues belles et grandes, assez de revues de luxe, offrant beaucoup de matière à lire sur beaucoup de sujets divers. Les amateurs ont donc de quoi se satisfaire ; mais qu'on laisse à notre petit MESSAGER son rôle humble et effacé. Nous nous efforcerons de le lui conserver.

Ce que nous voudrions y mettre c'est une piété tendre et profonde, un abandon complet à la sainte volonté de Dieu, un profond et vrai sentiment chrétien et particulièrement une confiance sans bornes au bon saint Antoine de Padoue. Si nous y réussissions, tous nos vœux seraient comblés.

Va donc, petit MESSAGER DE SAINT-ANTOINE ; va chez le riche, va surtout chez le pauvre. Si tu n'as pas toujours la place d'honneur chez le premier, tu l'auras chez le second, et si tu portes la moindre consolation à ceux qui pleurent le moindre soulagement à ceux qui souffrent, en mettant dans leur cœur l'espérance et sur leurs lèvres la prière, sois heureux ; tu as remporté le plus beau des succès ; tu as rapproché une âme de Dieu.

Tu continueras donc à propager humblement, mais de toutes tes forces, la dévotion au grand Thaumaturge ; tu raconteras simplement les merveilles

qu'il opère partout, ou plutôt tu laisseras les cœurs des serviteurs de saint Antoine épancher dans leur propre langage pieux et naïf la reconnaissance dont ils débordent. Il n'y a pas jusqu'à ta monotone nomenclature d'initiales et de noms de villages et de villes que tu continueras d'étaler fidèlement, comme un témoignage irrécusable de la puissance et de la bonté de saint Antoine envers ceux qui le prient.

Histoire de saint Antoine de Padoue

CHAPITRE XI

Le Gardien du Puy

1225

(Continué de la page 5.)

Au Puy, on attendait avec impatience celui qui semait sur son passage les conversions et les miracles.

Les manichéens n'avaient pas été sans faire quelque tort au Velay ; mais ses montagnes sauvages et d'un accès difficile, ses gorges profondes, avaient préservé la population ; les habitants encore simples offraient à Antoine un champ consolant à cultiver pour le Seigneur. Pourtant les roivateurs cherchaient à y pénétrer. La préoccupation principale de l'homme de DIEU et son effort persévérant consistèrent à poursuivre la pernicieuse espèce de renards qui dévastaient la vigne du Seigneur, je veux dire les hérétiques, hommes pestilentiels et aussi leurs fausses doctrines. Antoine employa toute son énergie à les combattre, jusqu'à ce qu'il les eût détruits à fond et qu'il les eut extirpés radicalement (1).

(1) Fuit autem viri Dei id præcipuum, semper studium et conatus perpetuus ut perniciosissimas vulpeculas quæ demoluntur vineam Domini sabaoth, nempe hereticos, pestilentes et falsas doctrinas eorum pro viribus oppugnaret,

Évidemment, c'était la très sainte Vierge MARIE qui envoyait au secours de son peuple bien-aimé, le fils de sa tendresse.

Une histoire glorieuse pour la Mère de DIEU pré-ludait, dans le passé, à l'arrivée d'Antoine au Puy.

Aux premiers jours du christianisme, une pieuse veuve, convertie par saint Martial, souffrait d'une fièvre rebelle. La très sainte Vierge MARIE lui fit comprendre que la santé lui serait rendue sur le mont Anis, montagne en forme de cône tronqué sur laquelle s'est élevée depuis l'église cathédrale de la capitale du Velay (1).

Arrivée sur le lieu choisi par la Mère de DIEU, la malade s'endort d'un mystérieux sommeil. Alors la Reine des cieux et ses anges lui apparaissent. Un des esprits bienheureux montre l'Immaculée à la malade et lui dit :

“ Voici la Mère du Sauveur ; elle a choisi ce lieu pour un sanctuaire. Et afin que vous ne preniez pas ce que je vous dis pour un songe, vous êtes guérie. ”

Il en fut ainsi.

Saint Georges, qui gouvernait alors l'église du Velay, vint au lieu du miracle et le trouva, au 11 juillet, couvert de neige. Un cerf, prenant sa course à travers cette neige merveilleuse, traça de ses pieds agiles la forme de l'église à laquelle saint Georges légua comme trésor une chaussure de la sainte Vierge. Toutefois, on ne sait pour quelle cause les travaux de construction n'eurent pas lieu ou furent bientôt interrompus et, sous l'épiscopat de saint Vozy, en 220, Notre-Dame attendait encore son sanctuaire. Une paralytique reçut de nouveau la visite céleste, obtint sa guérison et la neige miraculeuse recouvrit une seconde fois le lieu béni. Enfin la Mère de DIEU eut son temple. (A suivre.)

funditus destrueret et radicibus extirparet. (*Vita anonyma*, cap. xiv.)

(1) C'est pour cela que la ville du Puy porta, jusqu'au septième siècle, le nom d'Anis.

Souscriptions pour la chapelle de Saint-Antoine

Rapport du No de Juin : \$309.23	
Mme P. Gravel, Château Richer.....	.50
Une abonnée, Québec.....	1.00
M. Ls Beurivage, Duluth, Minn.....	.50
Deux abonnés, Wotton.....	1.00
Une amie de saint Antoine.....	.50
M. Ant. Bouchard, St-Hilarion.....	.25
Mlle A.-B. S., Glens Falls, N. Y.....	1.00
Une abonnée, Louiseville, Maskinongé.....	.25
M. G.-D. Lamarche, Ste-Brigide d'Iberville.....	.75
Mme P. Côté, Isle-aux-Œufs, G. St-Laurent.....	.25
Mlle M.-Louise Deshaies, Worcester, Mass.....	1.75
M. Ed. Blondeau, St-Paschal.....	.50
Mme Jos. Lareau, Troy, N. Y.....	.75
Rév. M. L.-M. Laperrière, Ste-Hélène de Chester.....	.50
Rév. M. L.-A. Lavoie, St-Joseph d'Alma.....	.25
Mme Jos. St-Pierre, Bic.....	.10
Mlle B. Verret, Houma, La.....	.50
M. G. Bonin, St-Aimé.....	1.00
Mme M. Guénard, Roberval.....	.43
Mme H. F., Cedar Hall.....	.50
Mme Ar. T., Ange-Guardien.....	.25
E. B., Nicolet.....	.25
Mme C. P., St-Jérôme, Lac-St-Jean.....	.25
M. Ant. Desjarlins, Ste-Thérèse de Blainville.....	.25
Mlle S. Gervais, Haverhill, Mass.....	.25
M. L.-O. Bournival, St-Barnabé, St-Maurice.....	1.00
Mme N. Vau-treuil, Worcester, Mass.....	.67
Rév. M. J.-B. Villeneuve, Charlesbourg.....	.25
M. J.-L. Baudouin, W. Broughton, Beauce.....	1.00
Mme J. Bluteau, Spencer, Mass.....	.50

\$326.13

L'Association universelle

Souvent on nous demande les conditions et avantages de l'Association universelle en l'honneur de saint Antoine de Padoue ; nous les donnons encore une fois sur le numéro présent, et nous prions nos correspondants de bien vouloir y trouver la réponse à leurs lettres.

Conditions

1o Incrire son nom sur les listes de l'Association.

2o Faire une aumône si on le peut, pour offrande à Padoue et frais d'administration de l'Association à Chicoutimi.

3o Prier saint Antoine et, autant que possible se transporter en esprit à Padoue, devant l'autel du Saint, surtout à l'heure de la Messe de la Société (10 h.). On fait ainsi le *pèlerinage spirituel*.

Avantages Spirituels et Indulgences de l'Association

Pendant toute l'année, une messe quotidienne est célébrée pour les Associés vivants et défunts, sur le tombeau de saint Antoine de Padoue. Tous les prêtres coadjuteurs de l'Œuvre, dans tout l'univers, ont un memento spécial pour les associés, dans leurs messes quotidiennes.

INDULGENCES PLÉNIÈRES.—Quatre indulgences plénières, aux quatre jours suivants : les 13 Juin, 15 Février, 15 Août et 16 Janvier.

Une indulgence plénière dans le cours de la treizaine de prières faites pour se préparer au 13 Juin ou au 15 Février. On peut choisir le jour.

Une indulgence plénière pour le dernier des neuf mardis qu'on aura consacrés à honorer le Saint, par des prières et de pieuses pratiques.

Une indulgence plénière chaque mois pour tous ceux qui récitent quotidiennement le Répons du Saint : *Siquæris miracula*.

Les associés peuvent ainsi gagner 24 indulgences plénières par an.

Ajoutons l'indulgence que nous annonçons sur notre dernier numéro, telle que spécifiée dans le Bref que nous publions ci-dessous.

INDULGENCES PARTIELLES.—Cent jours pour chacun des neuf mardis consacrés à honorer saint Antoine.

Indulgence de 300 jours, une fois par jour à tous les associés qui pratiquent, en public ou en particulier, le pieux exercice de la treizaine, durant les treize jours qui précèdent le 13 Juin, comme aussi pendant les treize jours qui précèdent la fête du 15 Février ; de même qu'à une autre époque de l'année, selon la convenance des fidèles.

La Fête de saint Antoine

Les exercices des treize jours préparatoires à la fête de saint Antoine de Padoue ont été suivis par un grand nombre de personnes, à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, et se sont terminés le 13 du courant, le jour même de la fête du Saint.

Ce jour-là il y a eu messe solennelle célébrée par M. l'abbé Jean Bergeron du Séminaire. Les communions furent nombreuses, et la ferveur bien grande. Le soir, à 4 heures, à la bénédiction du Saint-Sacrement, où se fit la cène des exercices, il y avait foule.

Que saint Antoine exauce les ardentes prières qui lui ont été adressées en ces pieuses réunions de ses fidèles.

INDULGENCES DES TREIZE MARDIS OU DES TREIZE DIMANCHES en l'honneur de saint Antoine.

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui le Bref du Souverain Pontife accordant les indulgences que nous annonçons sur notre dernier numéro. On y trouvera en même temps une approbation implicite de la dévotion à saint Antoine telle qu'elle se pratique et que la recommande notre *Messenger*.

LÉON XIII, PAPE

Pour perpétuelle mémoire.

L'humble demande que Nous a présentée Notre très cher Fils Laurent Caratelli, Ministre Général des Frères Mineurs Conventuels, Nous a rempli de joie, parce qu'elle répond parfaitement à Nos désirs. Il Nous exprimait le désir de voir grandir de jour en jour et se propager par toute la terre le culte de saint Antoine de Padoue.

En effet, tous les catholiques ont un puissant motif de vénérer le B. Antoine et de lui rendre leur hommages, car, investi d'un grand pouvoir par la libéralité de Dieu, il répand tous les jours sur le peuple chrétien des grâces et des faveurs si abondantes que l'Eglise elle-même exhorte les fidèles à l'invoquer avec confiance « lorsqu'ils veulent obtenir des miracles ».

Bien plus, dans les calamités présentes, saint Antoine de Padoue semble en quelque sorte s'être associé à saint Vincent de Paul, afin de travailler avec lui au soulagement des misères du peuple : l'un procure le pain, l'autre le distribue.

Nombreux sont les sanctuaires où, pour quêter la nourriture du pauvre, on voit la douce image de saint Antoine portant l'Enfant Dieu entre ses bras, et se tournant vers lui comme pour lui solliciter des grâces. Cette image, placée sous les yeux des fidèles, est, pour ceux-ci, une puissante invitation à demander au Ciel de nombreuses faveurs, lesquelles une fois obtenues,

ils donnent en retour l'aumône promise, destinée à l'achat du pain des pauvres. Aussi les Sociétés de saint Vincent de Paul, qui distribuent aux pauvres les ressources nécessaires, trouveront-elles en saint Antoine un géniteur pourvoyeur et un puissant auxiliaire.

C'est pourquoi, agréant volontiers et de bon cœur la demande qui Nous a été faite, et pour augmenter la dévotion des fidèles et favoriser le salut des âmes, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur à tous les fidèles qui, contrits et confessés, communieront pendant 13 mardis ou 13 dimanches consécutifs, chaque année à l'époque de leur choix, et feront une méditation, ou une prière, ou tout autre exercice de piété à la gloire et à l'honneur de saint Antoine, une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, chacun de ces mardis ou de ces dimanches... Les présentes Lettres sont valables à perpétuité...

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 1er mars 1898, l'an XXe de Notre Pontificat.

NOUVELLE PRIÈRE INDULGENCIÉE (1)

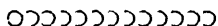
Un décret de la Sacrée Congrégation vient d'accorder cent jours d'indulgence, une fois par jour, à la récitation de la prière suivantes:

GLORIEUX THAUMATURGE, Père des pauvres, vous qui avez découvert miraculeusement le cœur d'un avare enseveli dans l'or, parce que votre cœur était, par un don du Très-Haut, au milieu des misères des affligés ; vous qui offrez nos prières au Seigneur, obtenant ainsi qu'elles soient exaucées, agréez, comme une marque de notre reconnaissance, l'aumône que nous déposons à vos pieds pour le soulagement de l'indulgence. Qu'elle vienne en aide à ceux qui souffrent et qu'elle nous soit salutaire à nous-mêmes. Venez avec votre bienveillance ordinaire, à leur secours et au nôtre dans les nécessités temporelles ; mais surtout secourez-nous dans nos besoins spirituels, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

C'est S. E. le Cardinal Parocchi, Vicaire de Sa Sainteté, qui a Elle-même composé cette prière, à l'usage de ceux qui déposent

(1) On peut s'en procurer à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, Chicoutimi.

leur aumône dans le tronc du "pain des pauvres." C'est un précieux encouragement, une sorte de consécration canonique de la belle œuvre du Pain de saint Antoine.



Faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine

Faveurs particulières : *Mme B. O.*, St-Aubrien.—*Les Sœurs de St Joseph*, Cluneeville.—*D T.*, St Romuald.—*Mme F. C.*, Rimouski.—*Mme L.-G. L.*, Fraserville.—*C. G.*, St Guillaume d'Upton.—*J.-U. L.*, Orono, Me.—*L. H.*, St-Valerien.—*Une communauté*, Manchester.—*Une personne reconnaissante*, N.—*O. L.*, St-Ambroise, Jol.—*J. V.*, Maria.—*J. L. E.*, West Broughton.—*M. A.*, Gaspé.—*Un jeune serviteur de saint Antoine*, Rocky Falls.—Plusieurs faveurs, *M.-P. A.*, Fraserville.—*Mlle Grace G.*, St-Félicien.—*Mme B.*, Chicoutimi.—*O. B.*, Lovell.—*Chas D.*, Salem, Mass.—*Mme X.*, Chicoutimi.—*Une abonnée*, New Market.—*Un avancement*, *K. C.*, Toronto.—*W. P.*, Montréal.—*Religieuses Bénédiclines*, St-Cloud, Minn.—*M. E. L.*, Portneuf.—*Mme C. H.*, Station St-Milo.—Deux faveurs, St-Jérôme, Lac-St-Jean.—Plusieurs abonnés, St-Dunsmuir, Islet.—*J. B.*, Biddeford.—*M. L. B.*, Nicolet.—*Mme Ar. V.*, Ange-Gardien, Montmorency.—*Une servante de saint Antoine*, Chicoutimi.—*Mme Vre A. B.*, St-Fabien, Rim.—*Mlle Mary C.*, Grande Vallée, Gaspé.—*Mme P. B.*, St-Henri, Montréal.—*Mme Alf. L.*, Montréal.—*G. B.*, St-Aimé.—*F. B.*, Fall River, Mass.—*D.-L.-M. L.*, St-Osève.—*Mme E. M.*, Lambton, Station.—Plusieurs faveurs, *Mme Th. B.*, Lévis.—*Mme N. A.*, Carleton West.—*Y.*, Un abonné, Québec.—*Henri Conf.*, Duluth, Minn.—*Mme T. B.*, Tennessee.—*M. B. C.*, Québec.—*Mlle M.-Lse D.*, Worcester, Mass.—*Mme E. H.*, Lac Mégantic.—*Mme A. B.*, Percé.—*Ig.-F.-L. T.*, Cap-Rouge.—*J.-D. B.*, Lac Mégantic.—*C.-J.-O. V.*, Québec.—*Une amie de saint Antoine*, Providence, R. I.—Deux faveurs importantes, *Mme Sév. P.*, Marlboro, Mass.—*E.-H. D.*, Central Falls, R. I.—*M.-L. C.*, Willimantic, Conn.—*M.-L. P.*, St-Louis, Kent.—Plusieurs faveurs, *M.-E. B.*, Trois-Pistoles.—*N. D.*, St-Flora.—Conversion d'un mari, *Mme C.*, Worcester.—*H. B.*, Chicoutimi.—*W. F.*, St-Barnard.—Conversion de deux personnes, *Mme J. P.*, Biddeford, Me.—*Mme A. C.* et *J.-P.-A. C.*, Ste-Flavie, Station.—Plusieurs abonnés, Wotton.—*Une famille reconnaissante*, St-Roch, Québec.—*Une abonnée*, Québec.—Deux faveurs temporelles, *Une communauté reli-*

gieuse, Manchester.—*Mme J.-L. L.*, St-Jacques, L'Achigan.—*T.-H. L.*, St-Rémi.—Plusieurs faveurs, *F. T.*, Trois-Rivières.—*J.-C. T.*, Chicoutimi.—*Une abonnée*, Matane.

Guérisons : *Mme M. A.*, Côte des Neiges.—*Mme L. P.*, Pointe-au-Père.—*Une mère de famille*, St-Ambroise, Jol.—*Une amie de S. Antoine*, Rivière Trois-Pistoles.—*Mme B. Charbonneau*, St-Vincent-de-Paul.—*Mme Nap. P.*, X.—*Mme J.-B. P.*, Windsor.—Secours obtenu, *Mme J.-B. D.*, Angéline.—Un enfant bien aimé sauvé d'une mort certaine, *H. Cl.*, L'Islet.—*J.-B.-E. M.*, Maskinongé.—*Une abonnée*, St-Denis, Kam.—*Mlle R. B.*, Biddeford.—Ma petite fille guérie, *Mme D. P.*, Rivière-Moisie.—*Mme H. F.*, Cedar Hall.—*Mlle Em. P.*, Willimantic.—*Mme P.*, Phénix, R. I.—*Mme A. B.*, Percé.—*Mme P. B.*, St-Donat.—*Mme. L.*, Taunton, Mass.—*Une abonnée*, Islet.—Protection dans un danger évident d'être tué, *C. M.*, Alma, Assin., T. N. O.—*M.-D. G.*, St-Ambroise.—Mon enfant, *Une abonnée*, Louiseville.—Sauvée d'une maladie dangereuse, *Mme L. B.*, Duluth, Minn.—*Une petite fille*, St-Eugène, Islet.—*M.-O. M.*, Beauharnais.—*A. G.*, Louiseville.

Situations : *Une zélatrice dévouée*, St-Eugène, Ont.—*Mme E.-G. L.*, Bécancour.—*J. G.*, St-Roch, Québec.—*Iy.-F.-L. T.*, Cap-Rouge.—*Un père de famille*, Québec.—*Un abonné*, Manchester, N. H.

Objets retrouvés : *Mme Chs-J.*, New Bedford.—*Une vache*, *Un abonné reconnaissant*, St-Hyacinthe.—Document précieux, *J.-B. H.*, Pont-Rouge.—Un col de pelletterie, *Mme Ls. A.*, Holyoke, Mass.—*Une abonnée*, X.—\$ 2.000, *Mme A. V.*, St-Vincent-de-Paul.—*I. B.*, Chlory dorme, Gaspé.—Un chapelet de valeur, *E. C.*, Québec.—*Une abonnée*, Thetford Mines.—*Mme J.-E.-B. C.*, Stanstead.—*Une abonnée*, Nicolet.—*Une valise*, *Mlle A. G.*, Rivière Lafleur, Qué.

Règlement d'affaires importantes : *P.-E. P.*, Fraser-ville.—*O. L.*, St-Ambroise, Jol.—Trois affaires réglées, *K. C.*, Québec.—*M. T.*, St-Louis de Bon Secours.—*Mme Vre Th. B.*, Lévis.—*Mme J.-A. H.*, St-Célestin.—*J.-G. D.*, Grosse Isle.—*Une bonne vente de propriété*, X.

Faveurs diverses : Nouvelles reçues d'un frère qui nous semblait perdu, *Mme B. O.*, St-Adrien.—Argent collecté, *S. C.*, St-Laurent, I. O.—Un père de famille guéri de l'usage des boissons enivrantes, *Une abonnée*, Burling-

ton.—Succès dans un procès très important, *J. O. L.*, Mascouche.—Réconciliation à l'article de la mort, *Un serviteur de saint Antoine*, La Baie.—Une conversion et un emploi obtenus, *H.-H. Y.*, Holyoke, Mass.—Bonne vente, *D. B.*, Rivière-au-Canard.—Une difficulté réglée, *Une abonnée*, Lévis.—Un diplôme d'instituteur obtenu dans des circonstances défavorables, *H. L.*, St-Chrysostome.—*Ed. B.*, St-Pascal.—Protection dans un incendie, *X.*—Un cheval sauvé, *Une inconnue*, St-Alphonse.—Succès dans un procès *A. P.*, Boston.—Succès dans une entreprise, *Mme L. B.*, Duluth, Minn.

RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Faveurs spirituelles, 15.—Faveurs temporelles, 114.—Situations, 27.—Guérisons, 78.—Familles, 16.—Pères de famille, 9.—Pêches à Saumon, 3.—Mères de famille, 17.—Persévérance, 16.—Résignation, 5.—Avenir dans le monde 5.—Secours pecuniaires, 7.—Affaires commerciales, 12.—Personnes chères et jeunes gens, 19.—Un aliéné.—Créances, 15.—Examens, 15.—Ivrognes, 14.—Pension pour veuve de soldat américain, 2.—Conversions, 57.—Première communion, 4.—Vocations, 23.—Paix entre les nations.—Voyageurs, 11.—Procès, 2.—Mariages, 3.—Entreprises, 7.—Enfants difficiles, 27.—Soldats canadiens dans l'armée américaine, 3.—Institutrices et leurs élèves, 2.—Diplômes, 18.—Affaires importantes, 12.—Insitutions, 14.—Bonne mort, 7.—Zélatrices, 10.—Paix dans le ménage, 6.—La vertu de pureté, 13.—L'esprit de prière, 9.—Religieuses, 15.—Argent perdu, 4.—3 communautes : une de France, une d'Afrique Sud et une du Canada.—Euvre des *Ecoles catholiques du Manitoba*.—Euvre de la bonne presse en Canada.

Défunts : Mme Bella Mc Carthy, M. Jules Racette, M. Barry, Rév. M. Fr. Redden.

Veillez réciter, chaque jour, le *Répons miraculeux* à ces intentions.

